

575. tienne, une de ces organisations délicates à qui la vue du monde romain gouverné par des barbares causait d'incroyables dégoûts, et qui s'épuisait dans une lutte inutile contre la force brutale et contre les passions des rois. Dès le commencement de la guerre civile, saint Germain avait essayé de s'interposer comme médiateur entre Hilperik et Sighebert, et à l'arrivée de ce dernier, il avait renouvelé en vain ses sollicitations et ses remontrances. La fatigue et le découragement altérèrent sa santé; il tomba malade, et au milieu de ses souffrances corporelles, le présent et l'avenir de la Gaule s'offraient à lui sous des couleurs encore plus sombres. « Pourquoi, s'écriait-il, n'avons-nous pas un moment de repos? pourquoi ne pouvons-nous pas dire, comme les apôtres dans l'intervalle de deux persécutions : Voici enfin des jours supportables! » Retenu par la maladie, et ne pouvant faire entendre à Brunehilde ses exhortations en faveur de la paix, il les lui adressa par écrit. Cette lettre qui fut remise par un clerc d'origine franke, nommé Gondulf, et qui s'est conservée jusqu'à nous, commence par des excuses respectueuses et des protestations d'attachement; puis elle continue de la manière suivante :

« Répéterai-je les bruits qui courent dans le public? Ils me consternent, et je voudrais pouvoir les dérober à la connaissance de votre piété. On dit que c'est par vos conseils et votre instigation que le très-glorieux roi Sighebert s'acharne si obstinément à la ruine de ce pays. « Si je rapporte de semblables propos, ce n'est pas que j'y

¹ *Eo tempore quando minor erat numerus populi christiani, et cum Dei auxilio licebat residere quietum, tum apostoli dicebant : Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. Nunc e contrario tam funestos et luctuosos ante oculos habentes dies, flentes dicimus : Ecce dies tribulationis et perditionis nostræ... (Germani Paris. episc. epist., apud script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 80.)*

« ajoute foi, c'est afin de vous supplier de ne fournir aucun prétexte à de si graves imputations. Quoique déjà, depuis long-temps, ce pays soit loin d'être heureux, nous ne désespérons pas encore de la miséricorde divine qui peut arrêter le bras de la vengeance, pourvu que ceux qui gouvernent ne se laissent pas dominer par des pensées de meurtre, par la cupidité, source de tout mal, et par la colère qui fait perdre le sens¹...

« Dieu le sait, et cela me suffit; j'ai souhaité de mourir pour que leur vie soit prolongée, j'ai souhaité de mourir avant eux, afin de ne point voir de mes yeux leur ruine et celle de ce pays. Mais ils ne se lassent point d'être en querelle et en guerre, chacun rejetant la faute sur l'autre, n'ayant nul souci du jugement de Dieu, et ne voulant rien laisser à la décision de la toute-puissance divine. « Puisque aucun d'eux ne daigne m'écouter, c'est à vous que j'adresse mes instances; car si, grâce à leurs discordes, le royaume tombe à sa perte, il n'y aura pas là un grand triomphe pour vous ni pour vos enfants. Que ce pays ait à se féliciter de vous avoir reçue; montrez que vous y venez pour le sauver et non pour le perdre; en calmant la colère du roi, en lui persuadant d'attendre avec patience le jugement de Dieu, vous ferez tomber à néant les mauvais propos du peuple².

« C'est avec tristesse que je vous écris ces choses; car je sais comment se précipitent rois et nations à force d'of-

¹ *Vulgi verba iterantes, quæ nos maxime terrent, vestræ pietati in notitiam deponimus, quæ ita disseminata eloquentium ore detrahunt, quasi vestro voto, consilio et instigatione dominus gloriosissimus Sigbertus rex tam ardue hanc velit perdere regionem. (Germani Paris. episc. epist., apud script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 80.)*

² *Ad hoc vos hæc regio suscepisse gratuletur, ut per vos salutem, non interitum percipere videatur. In hoc populi restinguitis verba, si mitigatis furorem, si Dei factis expectare iudicium. (Ibid., p. 84.)*

575. « fenser Dieu. Quiconque espère en la puissance de son
« propre bras, sera confondu et n'obtiendra point la vic-
« toire; quiconque se repose avec confiance sur la multitude
« de ses gens, loin d'être à l'abri du danger, tombera en
« péril de mort; quiconque s'enorgueillit de ses richesses en
« or et en argent, subira l'opprobre et la désolation avant
« que son avarice soit satisfaite. Voilà ce que nous lisons
« dans les Écritures¹...

« C'est une victoire sans honneur que de vaincre son
« frère, que de faire tomber dans l'humiliation une famille
« de parents, et de ruiner la propriété fondée par nos an-
« cêtres. En se battant l'un contre l'autre, c'est contre eux-
« mêmes qu'ils combattent; chacun d'eux travaille à dé-
« truire son propre bonheur, et l'ennemi qui les regarde et
« qui approche se réjouit en voyant qu'ils se perdent...
« Nous lisons que la reine Esther fut l'instrument de Dieu
« pour le salut de tout un peuple; faites éclater votre pru-
« dence et la sincérité de votre foi, en détournant le sei-
« gneur roi Sighebert d'une entreprise condamnée par la
« loi divine, et en faisant que le peuple jouisse du bien de la
« paix, jusqu'à ce que le juge éternel prononce dans sa
« justice. L'homme qui mettrait de côté l'affection frater-
« nelle, qui mépriserait les paroles d'une épouse, qui refu-
« serait de se rendre à la vérité, cet homme, tous les pro-
« phètes élèvent la voix contre lui, tous les apôtres le
« maudissent et Dieu lui-même le jugera dans sa toute-
« puissance². »

¹ Propterea hæc dolens scribo, quia video qualiter præcipitantur et reges et populi, ut Dei incurrant offensam. (Germani Paris. episc. epist., apud script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 81.)

² Inhonesta victoria est fratrem vincere, domesticas domos humiliare, et possessionem a parentibus constructam evertere. Contra semetipsos pugnant suamque felicitatem exterminant: de sua perditione gaudet accelerans inimicus. (Ibid.)

575. Le sentiment de tristesse empreint dans chaque phrase de cette lettre, la gravité un peu hautaine du style, et jusqu'à cette manière dédaigneuse de parler des rois sans les nommer, tout cela avait quelque chose d'imposant; mais tout cela fut inutile. Brunehilde possédait au plus haut degré ce caractère vindicatif et implacable dont la vieille poésie germanique a personnifié le type dans une femme qui porte le même nom¹. Elle ne tint compte ni des menaces de la religion, ni de ces vieux avertissements de l'expérience humaine sur l'instabilité de la fortune. Loin de réfléchir à la situation vraiment critique où elle se trouverait placée si son mari essayait quelque revers, elle se montra plus impatiente que jamais de le voir partir pour aller, à Tournai, porter les derniers coups et compléter sa victoire par un fratricide.

Sighebert envoya d'abord une partie de ses troupes investir la place de Tournai et en commencer le siège; lui-même fit ses préparatifs pour se rendre au lieu où il devait être inauguré comme roi des Franks occidentaux². Paris, ni toute autre ville, ne pouvait convenir pour cette cérémonie qui devait s'accomplir en plein air au milieu d'un camp. On choisit pour lieu d'assemblée l'un des domaines fiscaux du royaume de Neustrie, celui de Vitry sur la Scarpe, soit parce qu'il était peu éloigné de Tournai, soit parce que sa position septentrionale en faisait un rendez-vous commode pour la population franke, moins clairsemée en Gaule à mesure qu'on remontait vers le nord. Au moment du départ, lorsque le roi se mit en route escorté de

¹ La *Brynhilde* de l'Edda scandinave, et la *Brunhilt* des Nibelungen; cette ressemblance de nom est purement fortuite.

² Ille vero hæc audiens, misit qui fratrem suum in supra memorata civitate obsiderent, ipse illuc properare deliberans. (Greg. Turon. Hist. Franc., lib. iv, apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 230.)

575. ses cavaliers d'élite, tous régulièrement armés de boucliers peints et de lances à banderoles, un homme pâle, en habits sacerdotaux, parut au-devant de lui; c'était l'évêque Germain, qui venait de s'arracher à son lit de souffrance pour faire une dernière et solennelle tentative : « Roi Sighebert, dit-il, si tu pars sans intention de mettre à mort ton frère, tu reviendras vivant et victorieux; mais si tu as une autre pensée, tu mourras; car le Seigneur a dit par la bouche de Salomon : La fosse que tu prépares afin que ton frère y tombe, te fera tomber toi-même¹. » Le roi ne fut nullement troublé de cette allocution inattendue; son parti était pris et il se croyait sûr de la victoire. Sans répondre un seul mot, il passa outre, et bientôt il perdit de vue les portes de la ville où sa femme et ses trois enfants restaient pour attendre son retour.

Le passage de Sighebert à travers le royaume qui allait lui appartenir par élection fut comme un triomphe anticipé. Les habitants gaulois et le clergé des villes venaient processionnellement à sa rencontre; les Franks montaient à cheval pour se joindre à son cortège. Partout les acclamations retentissaient en langue tudesque et en langue romaine². Des bords de la Seine à ceux de la Somme, les Gallo-Romains étaient, quant au nombre; la population dominante; mais, à partir de ce dernier fleuve vers le nord, une teinte germanique de plus en plus forte commençait à

¹ Si abieris, et fratrem tuum interficere noluieris, vivus et victor redibis; sin autem aliud cogitaveris, morieris. Sic enim Dominus per Salomonem dixit: Foveam quam fratri tuo parabis, in eam conruet. Quod ille, peccatis facientibus, audire neglexit. (Greg. Turon. Hist. Franc., lib. IV, apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 230.)

² Hinc cui barbaries, illinc romaniam plaudit.

Diversis linguis laus sonat una viri.

(Fortunati carmen de Chariberto rege, apud Bibliopatr., t. X, p. 560.)

se montrer. Plus on avançait, plus les hommes de race franke devenaient nombreux parmi les masses indigènes; ils ne formaient pas simplement, comme dans les provinces centrales de la Gaule, de petites bandes de guerriers oisifs, cantonnées de loin en loin: ils vivaient à l'état de tribu et en colonies agricoles, au bord des marécages et des forêts de la province belgeque. Vitry, près de Douai, se trouvait, pour ainsi dire, sur la limite de ces deux régions; les Franks du nord, cultivateurs et fermiers, et les Franks du sud, vassaux militaires, purent aisément s'y réunir pour l'inauguration du nouveau roi. Parmi les grands propriétaires et les chefs du royaume de Neustrie, un seul, nommé Ansowald, ne se trouva pas au rendez-vous; son absence fut remarquée, et lui fit dans la suite un grand renom de fidélité au malheur¹.

La cérémonie eut lieu dans une plaine bordée par les tentes et les baraques de ceux qui, n'ayant pu se loger dans les bâtiments du domaine de Vitry, étaient contraints de bivouaquer en plein champ. Les Franks, en armes, formèrent un vaste cercle au milieu duquel se plaça le roi Sighebert, entouré de ses officiers et des seigneurs de haut rang. Quatre soldats robustes s'avancèrent, tenant un bouclier sur lequel ils firent asseoir le roi, et qu'ils soulevèrent ensuite à la hauteur de leurs épaules. Sur cette espèce de trône ambulante, Sighebert fit trois fois le tour du cercle, escorté par les seigneurs et salué par la multitude qui, pour rendre ses acclamations plus bruyantes, applaudissait en frappant du plat de l'épée sur les boucliers garnis de fer².

¹ Omnes Neustrasie ad eum venientes se suæ ditioni subjecerunt. Ansoaldus tantum cum Chilperico remansit. (Fredegarii Hist. Franc. Epitom., apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 407.)

² Veniente autem illo ad villam, cui nomen est Victoriaeum, collectus est ad eum omnis exercitus, impositumque super clypeo sibi regem sta-

575. Après le troisième tour, selon les anciens rites germaniques, l'inauguration royale était complète, et de ce moment Sighebert eut le droit de s'intituler roi des Franks, tant de l'Oster que du Neoster-Rike. Le reste du jour et plusieurs des jours suivants se passèrent en réjouissances, en combats simulés et en festins somptueux, dans lesquels le roi, épuisant les provisions de la ferme de Vitry, faisait à tout venant les honneurs de son nouveau domaine.

A quelques milles de là, Tournai, bloqué par les troupes austrasiennes, était le théâtre de scènes bien différentes. Autant que sa grossière organisation le rendait capable de souffrance morale, Hilperik ressentait les chagrins d'un roi trahi et dépossédé; Fredegonde, dans ses accès de terreur et de désespoir, avait des emportements de bête sauvage. A son arrivée dans les murs de Tournai, elle se trouvait enceinte et presque à terme; bientôt elle accoucha d'un fils au milieu du tumulte d'un siège et de la crainte de la mort qui l'obsédait jour et nuit. Son premier mouvement fut d'abandonner et de laisser périr, faute de soins et de nourriture, l'enfant qu'elle regardait comme une nouvelle cause de danger; mais ce ne fut qu'une mauvaise pensée, et l'instinct maternel reprit le dessus. Le nouveau-né, présenté au baptême et tenu sur les fonts par l'évêque de Tournai, reçut, contre la coutume des Franks, un nom étranger à la langue germanique, celui de Samson, que ses parents, dans leur détresse, choisirent comme un présage de délivrance¹.

tuunt. (Greg. Turon. Hist. Franc., lib. iv, apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 230.) — Plaudentes tam palmis quam vocibus, eum clypeo evertum super se regem constituunt. (Ibid., lib. II, p. 484.)

¹ Quem mater ob metum mortis a se abjecit, et perdere voluit. Sed cum non potuisset, objugata a rege, eum baptizari præcepit. Qui baptizatus, et ab ipso episcopo susceptus... (Ibid., lib. v, p. 249.) — Adriani Valesii Rer. francic., lib. ix, t. II, p. 60.

Jugeant sa position presque désespérée, le roi attendait l'événement dans une sorte d'impassibilité; mais la reine, moins lente d'esprit, s'ingéniait de mille manières, faisait des projets d'évasion et observait autour d'elle pour épier la moindre lueur d'espérance. Parmi les hommes qui étaient venus à Tournai partager la fortune de leur prince, elle en remarqua deux dont le visage ou les discours indiquaient un sentiment profond de sympathie et de dévouement: c'étaient deux jeunes gens nés au pays de Térouanne, Franks d'origine, et disposés par caractère à ce fanatisme de loyauté qui fut le point d'honneur des vassaux du moyen âge. Fredegonde mit en usage, pour gagner l'esprit de ces hommes, toute son adresse et tous les prestiges de son rang: elle les fit venir auprès d'elle, leur parla de ses malheurs et de son peu d'espoir, leur monta la tête avec des boissons enivrantes; et, quand elle crut les avoir en quelque sorte fascinés, elle leur parla d'aller à Vitry assassiner le roi Sighebert. Les jeunes soldats promirent de faire tout ce que la reine leur commanderait; et alors elle donna de sa propre main à chacun d'eux un long couteau à gaine, ou, comme disaient les Franks, un *skramasax*, dont elle avait, par surcroît de précautions, empoisonné la lame. « Allez, leur dit-elle, et si vous revenez vivants, je vous comblerai d'honneurs, vous et votre postérité; si vous succombez, je distribuerai pour vous des aumônes à tous les lieux saints¹. »

¹ Tunc duo pueri cum cultris validis, quos vulgo scramasaxos vocant, infectis veneno, maleficati a Fredegunde regina... (Greg. Turon. Hist. Franc. lib. iv, apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 230.) — Tunc Fredegundis memor artium suarum inebriavit duos pueros tarwannenses, dixitque eis: Ite ad cuneum Sigiberti eumque interficite. Si evaderitis vivi, ego mirifice honorabo vos et sobolem vestram; si autem corrueritis, ego pro vobis eleemosynas... (Gesta reg. franc., ibid., p. 362.) — *Skrama-sax* veut dire couteau de défense.

575. Les deux jeunes gens sortirent de Tournai, et, se donnant pour des déserteurs, ils traversèrent les lignes des Austrasiens et prirent la route qui conduisait au domaine royal de Vitry. Quand ils y arrivèrent, toutes les salles retentissaient encore de la joie des fêtes et des banquets. Ils dirent qu'ils étaient du royaume de Neustrie, qu'ils venaient pour saluer le roi Sighebert et pour lui parler. Dans ces jours de royauté nouvelle, Sighebert était tenu de se montrer affable et de donner audience à quiconque venait réclamer de lui protection ou justice. Les Neustriens sollicitèrent un moment d'entretien à l'écart, ce qui leur fut accordé sans peine; le couteau que chacun d'eux portait à la ceinture n'excita pas le moindre soupçon, c'était une partie du costume germanique. Pendant que le roi les écoutait avec bienveillance, ayant l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, ils tirèrent à la fois leurs skramasax, et lui en portèrent en même temps deux coups à travers les côtes. Sighebert poussa un cri et tomba mort. A ce cri le camérier du roi, Hareghisel, et un Goth nommé Sighila, accoururent l'épée à la main; le premier fut tué et le second blessé par les assassins qui se défendirent avec une sorte de rage extatique. Mais d'autres hommes armés survinrent aussitôt, la chambre se remplit de monde, et les deux Neustriens assaillis de toutes parts succombèrent dans une lutte inégale¹.

A la nouvelle de ces événements, les Austrasiens qui faisaient le siège de Tournai se hâtèrent de plier bagage et de reprendre le chemin de leur pays. Chacun d'eux était

¹ Cum aliam causam se gerere simularent, utraque ei latera feriunt. At ille vociferans, atque corruens, non post multo spatio emisit spiritum: ibique et Charegisilus cubicularius ejus conruit; ibi et Sigila, qui quondam ex Gothia venerat... multum laceratus est. (Greg. Turon. Hist. Franc., lib. IV, apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 230.) — Adriani Valesii Rer. francic., lib. IX, t. II, p. 61.

pressé d'aller voir ce qui se passait chez lui; car la mort 575. imprévue du roi devait être en Austrasie le signal d'une foule de désordres, de violences et de brigandages. Cette nombreuse et redoutable armée s'écoula ainsi vers le Rhin, laissant Hilperik sans ennemi et libre de se transporter où il voudrait. Échappé à une mort presque infaillible, il quitta les murs de Tournai pour aller reprendre possession de son royaume. Le domaine de Vitry, témoin de tant d'événements, fut le lieu où il se rendit d'abord. Il n'y retrouva plus la brillante assemblée des Neustriens, tous étaient retournés à leurs affaires, mais seulement quelques serviteurs austrasiens qui gardaient le corps de Sighebert. Hilperik vit ce cadavre sans remords et sans haine, et il voulut que son frère eût des funérailles dignes d'un roi. Par son ordre, Sighebert fut revêtu, selon la coutume germanique, d'habits et d'armes d'un grand prix, et enseveli avec pompe dans le village de Lambres sur la Scarpe¹.

Telle fut la fin de ce long drame qui s'ouvre par un meurtre et qui se dénoue par un meurtre; véritable tragédie où rien ne manque, ni les passions, ni les caractères, ni cette sombre fatalité qui était l'âme de la tragédie antique, et qui donne aux accidents de la vie réelle tout le grandiose de la poésie. Le sceau d'une destinée irrésistible n'est, dans aucune histoire, plus fortement empreint que dans celle des rois de la dynastie mérovingienne. Ces fils de conquérants à demi sauvages, nés avec les idées de leurs pères au milieu des jouissances du luxe et des tentations du pouvoir, n'avaient dans leurs passions et leurs désirs ni

¹ Chilpericus autem in ancipiti casu defixus, in dubium habebat an evaderet, an periret, donec ad eum missi veniunt de fratris obitu nuntiantes. Tunc egressus a Turnaco cum uxore et filiis, eum vestitum apud Lambras vicum sepelivit. (Greg. Turon. Hist. Franc., lib. IV, apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 230.)

175. règle ni mesure. Vainement des hommes plus éclairés qu'eux sur les affaires de ce monde et sur la conduite de la vie élevaient la voix pour leur conseiller la modération et la prudence, ils n'écoutaient rien : ils se perdaient faute de comprendre; et l'on disait : Le doigt de Dieu est là. C'était la formule chrétienne; mais, à les voir suivre en aveugles, et comme des barques emmenées à la dérive, le courant de leurs instincts brutaux et de leurs passions désordonnées, on pouvait, sans être un prophète, deviner et prédire la fin qui les attendait presque tous.

580. Un jour que la famille de Hilperik, rétablie dans ses grandeurs, résidait au palais de Braine, deux évêques gaulois, Salvius d'Alby et Grégoire de Tours, après avoir reçu audience, se promenaient ensemble autour du palais. Au milieu de la conversation, Salvius, comme frappé d'une idée, s'interrompit tout à coup et dit à Grégoire : « Est-ce que tu ne vois pas quelque chose au-dessus du toit de ce bâtiment? — Je vois, répondit l'évêque de Tours, le « nouveau belvédère que le roi vient d'y faire élever. — Et « tu n'aperçois rien de plus? — Rien du tout, répartit Grégoire; si tu vois autre chose, dis-moi ce que c'est. » L'évêque Salvius fit un grand soupir et reprit : « Je vois le glaive de la colère de Dieu suspendu sur cette maison¹. » Quatre ans après, le roi de Neustrie avait péri de mort violente.

¹ Tunc remoti paululum, dum hinc inde sermocinaremur, ait mihi : Vide ne super hoc tectum quæ ego suspicio? Cui ego : Video enim super tegulum, quod nuper rex poni jussit. Et ille : Aliud, inquit, non adspicis? Cui ego : Nihil aliud enim video. Suspicebam enim quod aliquid joculariter loqueretur, et adjeci : Si tu aliquid magis cernis, enarra. At ille alta trahens suspiria ait : video ego evaginatam iræ divinæ gladium super domum hanc dependentem. (Greg. Turon. Hist. Franc., lib. v, apud script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 264.)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER.

N° 1.

PROHIBITION DES GHILDES PAR LES CONCILES
TENUS EN GAULE, IX^e SIÈCLE.CONCILIUM NAMNETENSE¹.

Canon XV.

De collectis, vel confratriis, quas consortia vocant, sicut verbis monuimus, et nunc scriptis expresse præcipimus, ut tantum fiat, quantum rectum ad auctoritatem et utilitatem atque ad salutem animæ pertinet. Ultra autem nemo, nec sacerdos neque fidelis quisquam, in parochia nostra progredi audeat. Id est, ut in omni obsequio religionis, videlicet in oblatione, in luminaribus, in orationibus mutuis, in exequiis defunctorum,

¹ De epocha hujus concilii sine auctoritate pronuntiare difficile est; sed cum duo ejus canones III et X, inde translati videantur in librum VII, capitularium antiquius omnino dici necesse est quam existimarint ii qui sub annum Christi MCC collocandum censuerunt. Quod si quis ad concilium illud Namnetense referri velit, quod Vitaliani papæ temporibus sub anno DCLVIII magna episcoporum frequentia celebratum ex Flodoardo didicimus, liberum esto judicium. (Nota Jacobi Sirmondi.)